

CONSEIL DE QUARTIER DE LA RODDE

Compte rendu de la réunion du 03 DECEMBRE 2022

Présents :

Elus municipaux : Madame FERREIRA DE MATOS Véronique, Monsieur BRUNATI Gilles

Monsieur KHARADJI Pascal, coordinateur des conseils de quartier

Elus du conseil : Mesdames DUTHEIL Françoise, BELETOUT Annie, Messieurs MICARD Philippe, DUTHEIL Serge, BRUNET Jean, JAMET Francis, DENIS Marcel, GOUVERNAIRE Jean-François, QUINTANET Guy

Excusés :

Elus municipaux : Madame le Maire, Messieurs LECLERE Henri. GARGADENNEC Erwan

Elus du conseil : Madame CRESKENS Alice, Monsieur CHARBONNIER Aurélien

Absents :

Elus municipaux : Madame MARRACHELLI Christine

Elus du conseil : Mesdames SCHULZ Christine Réseau bulle 23, GUINE-BARBE Murielle, BLANQUART Françoise

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du C/R du 10.09.2022
- 2 – Retour sur la balade urbaine + traitement des demandes individuelles (cf. P.J.)
- 3 – Réponse de la collectivité concernant la problématique liée à certains comportements de la pratique de la chasse près des habitations.
- 4 – Dossier Ecole Jean Macé
- 8 – Questions diverses

Le président Philippe MICARD ouvre la séance à 10 H 10 en remerciant tous les membres présents et accueille les nouveaux adhérents :

Docteur Léna NORRE – Messieurs BEAUCHOUX Gilles – FRANCO Philippe

Un tour de table est demandé pour une présentation de chacun et Pascal KHARADJI retrace les missions des conseillers de quartier suivant la Charte de la Démocratie participative + Annexe 1 du 28.06.2021

Un exemplaire de chacun de ces documents sera remis aux nouveaux conseillers pour signature.

Inscription de ces 3 personnes dans le :

...collège : profession libérale : Docteur NORRE Léna

...collège : habitants : Messieurs BEAUCHOUX Gilles et FRANCO Philippe

1 - Pas d'observation sur le C/R du 10 septembre 2022.

2 – Retour sur les balades urbaines :

Madame Véronique FERREIRA DE MATOS rappelle le principe des balades urbaines, à savoir : de repérer les désordres du quartier et faire remonter aux instances correspondantes – de découvrir le quartier – de rencontrer les habitants au hasard de la balade et d'être à leur écoute –

En plus du relais « conseillers de quartier /habitants »

la boîte mail : www.ville-gueret.fr - onglet Citoyenne>participation des citoyens>les conseils de quartier
est disponible pour que les habitants puissent transmettre leur demande personnelle.

Véronique précise toutefois que le site va être amélioré pour en faciliter l'accès et son développement.

Un tableau récapitulatif des interventions souhaitées –réalisées et à venir – est remis à chaque conseiller présent.

De plus, un conseiller indique que des nettoyages ponctuels de détritiques ont été réalisés, mais pour un endroit particulier signalé en juillet 2021, toujours pas de suite ! – Madame Véronique FERREIRA s'en occupe.

Le président Philippe MICARD dit :

--suite à une réunion avec les commerçants, la « propreté serait à revoir dans les rues » notamment dans le centre-ville -

--qu'il serait bien de faire remonter les incivilités au « service de la tranquillité publique » -

--d'instaurer une chaîne avec les différents acteurs pour arriver à une fin positive –

--de prévoir dans la revue « GUERET/LE MAG », un article indiquant clairement que la « **PROPRETE EST L'AFFAIRE DE TOUS** », **sous peine de sanction**.

--les enfants s'investissent dans des projets éco-citoyens, mais les règles instituées sont parfois bafouées ! –

Aussi, Véronique va envoyer un mail à chaque groupe scolaire pour que les élèves établissent leur planning d'actions- le faire savoir aux membres de chaque quartier concerné de façon à les accompagner et à les aider.

Pour les haies à tailler : un courrier a été adressé aux particuliers concernés - rues du Petit-Malleret et de Pommeil – il conviendrait toutefois d'ajouter : chemin des Châtres.

Rue du Petit-Malleret : réfection de la chaussée chiffrée mais pas priorisée.

Vitesse excessive dans toute la ville en général.

Trottoir avenue Manouvrier : dans un premier temps et suivant le dispositif communiqué, les marches actuelles seront aménagées en tenant compte du poteau électrique actuel qui devrait être supprimé en plus du chantier de l'enfouissement des lignes électriques de la rue de Pommeil –

- projet accepté – les programmations de ces interventions nous seront communiquées.

Monsieur KHARADJI Pascal indique avoir réalisé il y a quelque temps un « *guide de la tranquillité publique et du bien vivre ensemble* » - ce guide pourrait être actualisé – approbation de tous –

3 - Chasse

Madame Véronique FERREIRA rappelle les faits et les obligations – c'est l'Etat qui en a le pouvoir – la loi dit que « des endroits spécifiques doivent être déterminés pour garer les véhicules des chasseurs » -

Petit rappel : les coordonnées du président de l'ACCA de GUERET ont été récupérées et transmises à la Mairie pour suite à donner – le président de l'ACCA peut décider tout simplement de mettre les parcelles concernées en « réserves de chasse ».

Le président suggère de refaire tout de même une deuxième rencontre –Mairie/Fédération de la chasse- pour redire toutes les problématiques actuelles (sites de Fressanges, Courtille, centre équestre, le Theil).

A suivre !

4 – Ecole Jean Macé

Le président reparle de son exposé du 19 novembre 2022 et rappelle les 3 questions.

Madame Véronique FERREIRA redit avec fermeté que « l'école ne fermera pas à la rentrée de 2023 » et est « choquée de constater que les enfants ont été instrumentalisés par certains » !.

Coût moyen par élève : en élémentaire : 590 € - en primaire : 2 500 € - 80 000 € partent à l'école Notre Dame – Ecole Paul Langevin : 14 élèves par classe – concurrence entre GUERET et les autres communes.

Une réunion a eu lieu avec tous les directeurs des écoles - une nouvelle réunion est programmée en janvier 2023 pour travailler avant la nouvelle rentrée scolaire.

Diminution d'élèves (-60) – la démographie baisse aussi bien localement que sur le territoire – en janvier, il y aura une réponse du DASEN qui estime un quota de 20 élèves par classe en maternelle et 22 élèves par classe en primaire.

Une carte interactive pour chaque groupe scolaire a été établie avec indication des lieux d'habitation des parents.

CONCLUSION dans l'immédiat : AFFAIRE à SUIVRE !

5 - Divers

. Le président Philippe MICARD souhaite que l'adresse de chaque conseiller soit identifiée sur la carte de la zone dite « LA RODDE ».

. Représentants au **CONSEIL MUNICIPAL CITOYEN** : titulaire : Philippe MICARD – suppléant : Serge DUTHEIL

. Un conseiller dit que dans les réunions d'ACTION QUARTIERS, les personnes présentes ne sont pas entendues !

. Sur une demande écrite, indications d'EVOLIS :

.. sur la taxe foncière 2022 : part fixe

.. les levées des bacs comptabilisées depuis le 01.01.2022 seront décomptées sur la taxe foncière 2023.
(sûrement idem pour les sacs mis dans les bacs communs).

Prochaine réunion prévue le 04 mars 2023 – 10 H. – (mais sera peut-être fixée à une date plus proche).

La séance est levée à 13 H.

La secrétaire,

Françoise DUTHEIL